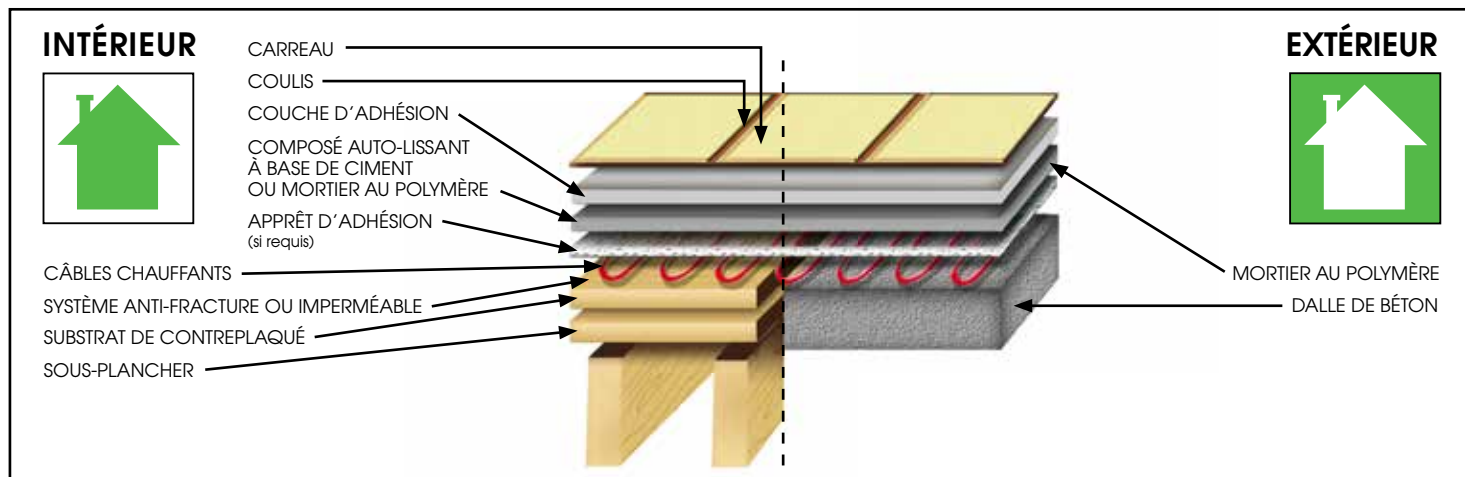


INSTALLATION DE TUILE SUR SYSTÈMES DE PLANCHERS CHAUFFANTS ÉLECTRIQUES (314F-2009/2010)

SUPPORTS ADÉQUATS : Systèmes de plancher, incluant la structure et les panneaux de sous-plancher, sur lesquels les carreaux doivent être installés, en conformité avec le Code national du bâtiment 2005 ainsi que selon les règlements locaux sur les bâtiments applicables, tout en prenant en considération le poids total estimé des poids vivants et des charges inertes.



MATÉRIAUX

CARREAU : Céramique, porcelaine, mosaïque, grès cérame, aggloméré, terrazzo préfabriqué, pierre naturelle.

FOND EN BOIS : Contreplaqué grade extérieur, d'une épaisseur minimum de 16 mm (5/8"), rencontrant la norme CSA 0121 ou panneau de copeaux de bois aggloméré orienté rencontrant les normes CSA 0437.0 ou CSA 0325.0 sur les soliveaux espacés 406 mm (16") c.c. (intérieur).

APPRÊT D'ADHÉSION : Px Primer.

MORTIER AUTO-LISSANT : Nivex ou Flex 24 (intérieur), Prolastic 6 500/8 500, Mégaflex ou Multirapid (extérieur).

COUCHE D'ADHÉSION : Prolastic 6500/8500, Mégaflex, Multiflex, Multirapid, Optiflex ou Flex GT-30.

COULIS : - POLY 500 avec sable, POLY 600 sans sable, POLY 800 Precision époxy à base d'eau (intérieur).
- POLY 500 avec sable mélangé avec l'additif 9022 (extérieur).

INSTALLATION

Suite à l'installation des câbles chauffants électriques ou des coussins par une tierce partie. Un apprêt doit être appliqué sur la surface préparée tel que recommandé par le fabricant du matériau auto-lissant. Installer le matériau auto-lissant à l'épaisseur recommandée par le fabricant. Suivre les directives du fabricant avec précision relativement à la période de cure du matériau auto-lissant. Poser les carreaux alors que la couche d'adhésion présente encore un état de semi-plasticité. Appliquer suffisamment d'agent liant pour assurer un contact minimal de 80 % pour les surfaces intérieures. Les points de contact doivent être uniformément distribués afin de fournir le support complet des carreaux. Faire glisser les carreaux en position. Allouer une période de cure pour la couche de liaison. Tasser le coulis pour remplir la profondeur entière des joints. Retirer l'excès de coulis et nettoyer.

RESTRICTIONS

- Suivre les directives du fabricant.
- Suivre les recommandations du fabricant au sujet des épaisseurs maximales à appliquer.
- Dépendamment du fabricant, une double épaisseur de contreplaqué peut être nécessaire. Se référer à la fiche 313F-A.

AUTRES CONSIDÉRATIONS

- Si une membrane d'imperméabilisation ou une membrane d'isolation de fissures est nécessaire, elle doit être spécifiée. Suivre les directives du fabricant (ANSI A118.10-2008 (réviser), ANSI 118.12-2005).
- Système de chauffage : Design, installation et inspection par une tierce partie.
- Se référer aux « Notes à l'intention des professionnels » et aux explications de la fiche 301MJ-2009/2010.
- Un système de découplage peut être posé par-dessus un système de chauffage. Suivre les directives du fabricant.
- Une couche d'isolation peut s'avérer nécessaire sous le sous-plancher de contreplaqué, permettant de profiter d'une meilleure efficacité du système de chauffage. Consulter le fabricant du système de chauffage pour connaître les types d'isolant et les épaisseurs de pose des produits.
- Le système de chauffage radiant électrique doit être conforme à la norme UL (CAN/CSA) C22.2#217.
- Un système radiant avec conduits de plastique ou de métal peut être installé en remplacement du système de chauffage radiant avec filage électrique.